



La phrase à l'épreuve de la représentation énonciative dans la théorie guillaumienne

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO

Université de Douala, Cameroun

mandou.ayiwouo@gmail.com

Résumé : notre intervention propose une interprétation de la phrase française basée sur le mécanisme de l'incidence développé dans le cadre de la théorie psychomécanique du langage de G. Guillaume. Nous y postulons que l'incidence est un instrument de description satisfaisant pour saisir les phénomènes syntactico-discursifs dans leur globalité synthétique. L'approche est essentiellement schématisant et ne prétend à aucune exhaustivité vu la complexité de l'objet étudié, son rattachement théorique à l'expressivité et le cadre restreint de l'analyse. Les différentes modalités incidentielles sont étudiées à partir d'un extrait de texte francophone tiré du roman *Evu Sorcier* (2009) de l'auteur Camerounais F. B. Bingono, qui fournit des représentations syntactiques intéressantes pour l'analyse. Ce modèle critique se situe dans le prolongement de notre thèse doctorale qui propose d'assigner à l'étude syntactico-sémantique de la phrase une perspective pragmatique cognitive, c'est-à-dire qui tient compte des signes en situation et des espaces mentaux de communication qui y sont présents. Les dimensions énonciative et communicative se greffent ainsi avec beaucoup d'amplitude sur la composante sémantico-syntactique. Au terme de nos différentes observations, les limites d'actualisation de l'énoncé phrastique ont pu être éprouvées et ses conditions d'existences enrichies. Entre normativité objective et logique communicationnelle, cette réflexion se situe à l'interface de la sémantique et de la pragmatique avec un fondement grammatical structural constructiviste.

Mots-clés : phrase, sujet parlant/recevant, visée, interprétation incidentielle, acte de langage/énonciation, effet de cohérence

Abstract: our intervention proposes an interpretation of the French sentence based on the mechanism of incidence developed within the framework of the psychomechanics theory of G. Guillaume. We postulate that incidence is a satisfactory descriptive instrument for grasping syntactic-discursive phenomena in their synthetic wholeness. The approach is essentially schematic and does not claim to be exhaustive given the complexity of the object studied, its theoretical connection to expressiveness and the restricted framework of the analysis. The different incidental modalities are studied from an excerpt from a French-language text taken from the novel 'Evu Sorcier' (2009) by Cameroonian author F. B. Bingono, which provides interesting syntactic representations for analysis. This critical model is a continuation of our doctoral thesis which proposes to assign to the syntactico-semantic study of the sentence a cognitive pragmatic perspective, that is to say which takes into account the signs in situation and mental spaces communication systems present there. The enunciative and communicative dimensions are thus grafted to a great extent on the semantic-syntactic component. At the end of our various observations, the limits of actualization of the phrasing could be tested and its conditions of existence enriched. Between objective normativity and communicational logic, this reflection is located at the interface of semantics and pragmatics with a constructivist structural grammatical foundation.

Keywords: sentence, speaking / receiving subject, aim, incidental interpretation, speech/enunciation act, coherence effect

Introduction

Les développements récents de la théorie psychomécanique du langage (PML) de G. Guillaume montrent un intérêt croissant pour l'énoncé phrastique, en partant notamment des problèmes de représentation que pose l'expression de la langue en acte(s) de langue, la pragmatique énonciative. La théorie avance que « [...] l'ordre dans lequel on trouve la phrase finie est l'inverse de l'ordre dans lequel elle a été génétiquement produite. » (C. Douay et D. Roulland, 1990, p.179). Elle se fonde sur l'idée que la morphologie est première, la syntaxe est seconde et relève de l'institué ; qu'une fois la « langue établie », le discours utilise ses potentialités pour conditionner la puissance et assurer en même temps sa continuité, définissant ainsi un « axe de développement linéaire de la chaîne parlée » soit dit de la « syntaxe ». Aussi existe-t-il une syntaxe génétique et une syntaxe résultative qu'il faut prendre en compte dans l'analyse syntaxique, mais qu'il faut l'analyser en sens inverse parce que la langue est toujours en perpétuel devenir. G. Guillaume écrit à ce propos :

Il y a beaucoup à tirer d'une étude bien conduite de la syntaxe par rapport à ces deux axes. Celui RESULTATIF de fixation, qui est celui du développement horizontal de la chaîne parlée. Celui GENETIQUE de production porteur d'opération de pensée déjà closes quand la chaîne parlée les inscrit résultativement en elle et qui, parce qu'elles se présentent déjà closes dans le discours énoncé, ne peuvent pas y être observées utilement. L'observation qui se limite au discours énoncé est une observation qui survient trop tard pour surprendre dans son jeu réel le mécanisme producteur de l'arrangement des mots. Pour atteindre à ce mécanisme, il faut faire appel comme partout en grammaire supérieure, à une observation plus pénétrante que l'observation directe des faits de discours, c'est-à-dire à une observation analytique attaché à découvrir ce qui a lieu entre le fait de langue et le fait de discours, et par conséquent avant fixation résultative de ce dernier.

G. Guillaume (1973a, p.218)

On voit bien qu'il y a là matière à réfléchir, notamment sur la relation entre sens et forme dans la représentation énonciative du locuteur-écrivain et le mécanisme de compréhension de cette relation pour le lecteur. Notre intention est de tester la productivité du programme guillaumien à partir de l'étude de la phrase pour rendre compte du dynamisme forme/sens d'une part, et, d'autre part, d'aller plus loin pour expliquer ce qui se trouve après la syntaxe résultative, et qui détermine sa compréhension situationnelle dans le cadre d'un acte discursif global. La question est « Comment le locuteur modélise-t-il sa pensée en discours ? Et comment les contraintes du cadre d'expression dans cette recherche d'expressivité le poussent à faire certains choix plutôt que d'autres ? Le

mécanisme de l'incidence syntaxique servirait bien, selon nous, pour comprendre les niveaux de description textuels de l'expressivité phrastique en syntaxe génétique et en syntaxe résultative, passage obligé pour que la phrase exprimée et réalisée en discours devienne une unité de communication (combinatoire, métaphorique, pragmatique, etc.).

Notre approche est psychomécanique ou dynamique. Elle procède par analyse des positions des phrases sur la chaîne discursive textuelle pour relever les processus d'enchaînement des éléments morphosyntaxiques et sémantiques qui garantissent la cohérence textuelle. La méthode choisie est descriptive ou explicative et consiste : (i) à inventorier minutieusement les énoncés-phrastiques attestés, (ii) à évaluer les contraintes d'ajustement au texte ainsi que les niveaux de description qui y émergent et (iii) à déduire les mécanismes de la compréhension en jeu. C'est cette approche qui justifie le choix d'un plan triptyque passant par : 1- des clarifications notionnelles (phrase et incidence syntaxique), 2- l'inventaire des structures phrastiques énoncées d'après le jeu incidentiel et 3- les contraintes du cadre pragmatextuel d'après l'ancrage cognitif. L'ensemble des manipulations issues de ces analyses s'appuie sur le texte d'analyse ci-dessous, qui est un extrait de la nouvelle « Entre deux vies » du roman intitulé *Evu Sorcier* de l'écrivain-anthropologue et universitaire camerounais F. B. Bingono (2009, pp.98-100).

Texte d'analyse

« Les changements de comportements d'Ekobo étaient une révolution. La surprise était grande. Le village en parlait. Mais il y avait quelqu'un pour rire en coin. Il tint à le faire savoir :

Vous croyez que c'est encore Ekobo que vous voyez là ? Laissez-moi rire, pauvres choses aux yeux fermés.

Cette remarque de Mbida, le fou du village, ne retint l'attention de personne. Mais de mon côté, je ne comprenais pas qu'on ne voie plus mon papa Ekobo en compagnie de son ami et opposant Medjo. Cela rendait le village sans attrait. Tous aimaient leur façon d'animer le peuple. J'avais une autre préoccupation : papa Ekobo, d'ordinaire exaspérant, car boudeur, frondeur, provocateur, bavard et vif dans les gestes, me paraissait autrement calme, presque nonchalant mais pondéré. Il pouvait maintenant passer une journée entière sans mot dire. Il ne prisait plus de tabac ; il ne relevait plus ses pièges ; sa femme heureusement s'en chargeait ; il ne reconnaissait plus les limites de ses terres et ses jachères ; il passait des journées entières enfermées avec papa Medjo, chose qu'on n'avait pas souvent vue avant. Un soir, il appela Na Saloma à le rejoindre dans la chambre conjugale. Elle déclina l'offre, mais bien gentiment.

La rumeur sur ce papa Ekobo qui n'était pas le bon ni le vrai persista. Quelle intensité ! pensait ma tante. A-t-on jamais entendu pareille chose depuis que la terre existe. L'homme n'est-il pas sensible aux conseils ? Pourquoi ne

voulait-on pas croire que le Seigneur habitait la maison depuis son retour à la retraite. Elle a transformé un homme par la force de la prière : gloire à dieu !

Mais en vérité, notre village est très riche en nouvelles insolites. Il se racontait que certaines personnes, lassées de vivre dans leur famille d'origine, avaient le don de disparaître et d'aller renaître ailleurs, avec le même physique. D'autres passants qu'on accueillait et qu'on engageait dans des travaux agricoles, et même qu'on adoptait pour des années, n'étaient que des revenants. Un beau matin, on ne les retrouverait plus, elles avaient disparu comme elles étaient arrivées. Cela me rappela l'histoire de Minkoulou mi Atyamelame, un bonhomme chétif qui défrichait les champs et à qui on payait quelque chose. Pas grand-chose, parce que Minkoulou n'avait pas l'air très en forme. Physiquement faible, idiot de naissance, et sans souvenir du lieu où il venait, on le supporterait par charité, et ce qu'on lui donnait constituait plus une aumône qu'un salaire. Alors, un jour, nous avons vu arriver quelqu'un que nous ne connaissions pas. Il était à la recherche de sa cousine qu'il disait mariée il ne savait où. Il était envoyé par les siens comme un éclaireur pour la reconnaissance des lieux et de l'homme qui avait épousé, suite à un rapt, ladite cousine. Il vit Minkoulou et resta interloqué pendant quelques minutes. A la fin, il déclara :

N'est-ce pas mon oncle Minkoulou ? Il est mort et a été enterré en ma présence, ça fait exactement quinze ans. N'est-ce pas Minkoulou ? Tu me reconnais, non ? Nous avons été circoncis du même couteau le même jour à Atok Nnam, avoue-le, Minkoulou. J'aimerais te ramener chez nous mon frère. Minkoulou fit la sourde oreille. Mais le lendemain matin, il était parti sans laisser de trace. »

F. B. Bingono, *Evu Sorcier. Nouvelles*, « Entre deux vies » (extrait), L'Harmattan, Paris, 2009, pp. 98-100.

1. Clarifications notionnelles : phrase et incidence syntaxique

Cette section se justifie, de par la pratique scientifique propre au présent exercice, par la complexité du métalangage guillaumien. Nous commencerons par présenter et clarifier les notions utiles qui sont celles de phrase et d'incidence syntaxique.

1.1 La phrase selon G. Guillaume

En PML, la phrase est l'unité minimale de discours, une « unité d'effet » plus précisément. Elle tire sa définition de son rapport au mot, théorisé comme l'unité minimale de langue, encore appelée « unité de puissance » (G. Guillaume, 1973a, p.13). L'acte de langage s'actualise grâce à une « tension binaire » permanente qui fonctionne comme un « opérateur de structure, [dont] le jeu du tenseur, sous des argumentations changées, s'y rencontre partout » (G. Guillaume, 2003, p.19). Cela explique en théorie qu'il y ait partout et toujours des couples de concepts spécifiques à chaque niveau de concrétisation du langage. La théorie fait d'ailleurs du tenseur binaire un instrument de visualisation, d'explication et de découverte. Pour sa réflexion théorique, c'est un instrument

d'explication figurative.¹ En tant qu'ouvrage construit les moments de l'acte de langage se préfigurent comme suit :

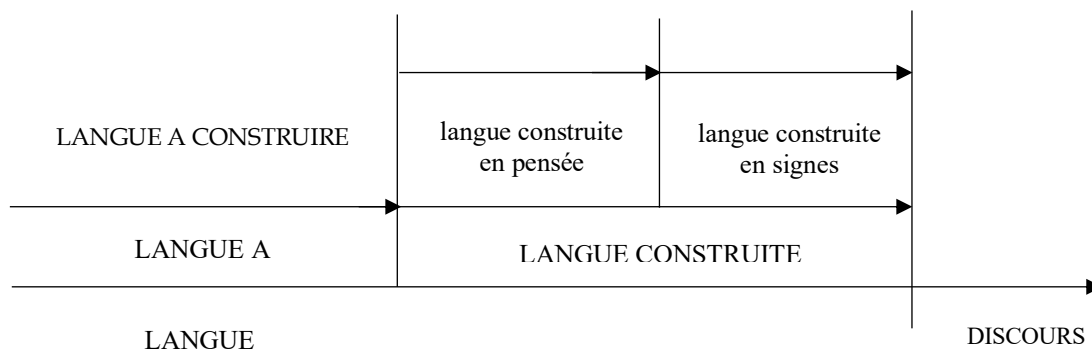


Schéma 1- Rendement descriptif du tenseur binaire au langage (O. Soutet, 2005, p.24)

Le produit de l'acte de langage est donc le discours entendu comme « une unité d'effet, plus ou moins large, qui se recompose d'unités également effectives moins étendues, à savoir les phrases » (G. Guillaume, 1991, p.12). En conséquence, le rapport entre la langue et le discours, en tant qu'exprimé, se représente ainsi :

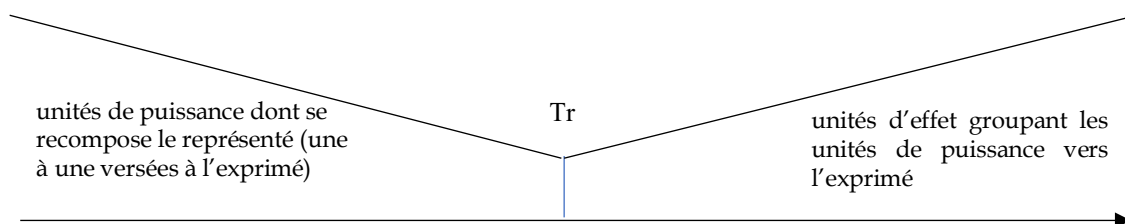


Schéma 2 – Rendement descriptif du tenseur binaire par rapport à l'exprimé

L'abréviation « Tr » signifie « transition individuelle des unités de puissance du représenté où elles sont prises à l'exprimé auquel, pour constitution de la phrase, où elles sont versées » (G. Guillaume, 2003, pp.20-21). Poursuivant son commentaire de ce schéma, le théoricien précisait déjà aussi : « Un mot, par constitution, apporte avec lui ses possibilités associatives en phrase. De sorte que la structure de la phrase apparaît conditionnée, et jouée par la structure du mot » (G. Guillaume, 1971a, p.30 ; voire aussi C. Douay et D. Roulland, 1990, p.141, p.123). Il en ressort que la structure phrastique (unité d'effet) est conditionnée par les mots (qui sont ses unités de puissance).

Dans les exemples (1) et (2), on voit que le sens de l'unité linguistique dépend de l'organisation des mots. Si l'on en vient à supprimer un mot dans la

¹ Dans le sillage de Leibniz, qui recommande de penser en figures (je paraphrase).

structure de ces phrases, celles-ci n'auront plus de sens. Cela veut dire effectivement que les mots se relaient significativement au sein du système en des unités interdépendantes, afin d'optimiser le sens, sans que pour autant leur forme finale soit identique.

(1)

« La surprise était grande. » (Paragraphe 1 (Par.) Ligne(s) (LL) 1-2)

(2)

« Le village en parlait. » (Par. 1 - L2)

L'exemple (3) en comparaison à l'exemple (1) puis (2), dont les constructions présentent un verbe comme pivot axial, a une morphologie différente. Cette dernière est en contradiction avec le principe de la stabilité structurale évoquée par les grammaires. Phrase nominale, car non objectivée par un verbe, l'expressivité sert davantage de guide de compréhension que l'expression phrastique elle-même.

(3)

« Quelle intensité ! » (Par. 1 - L. 15)

Cette variabilité formelle en discours atteste que la structure de la phrase n'est pas stable. Elle répond à un besoin ponctuel de communication, ce qui explique justement la variabilité de ses formes. Voilà pourquoi la phrase est considérée théoriquement comme « éphémère » « momentanée », relevant du « conditionné » (G. Guillaume, 1971a p.44 ; C. Douay et D. Roulland, 1990 p.141). Toutefois, bien que déterminée par les mots, c'est bel et bien la structure terminale de la phrase qu'il faut considérer et non les mots en fin de compte. C'est pourquoi A. Vassant écrit : « Les mots sont saisis, à l'état distinct, par la pensée en instance de discours. Et tandis que la phrase se construit, ils fusionnent, perdent leur individuation » (2005, p.78). Suivant ce double rapport, il importe de distinguer la signification que le mot présente en langue de celle qui émerge en discours et qui relève du sens global de l'énoncé.

1.2 L'incidence syntaxique

En théorie, l'incidence est un mécanisme de référence à un support dont le choix est reporté en discours. Il existe deux formes d'incidence : une de langue et l'autre de discours. Concernant le premier type, voici la définition théorique : « [...] [l'incidence] a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification et référence de l'apport à un support. » (G. Guillaume, 1971a, p.137). « Le support c'est la personne, c'est tout ce dont on peut en dire tandis que l'apport c'est ce qu'on en dira » (G. Guillaume, *ibid.*, p. 152). Plus précisément, cela revient à « dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un », d'un support et un apport, selon un mécanisme qui est couvert par l'incidence (A. Vassant, 2005, p. 40). Comme il ressort de l'exemple (4), « tous », support (S), est incident à « aimaient », apport

(A) par rapport à « tous » mais support par rapport à « leur », qui devient apport de signification par rapport à « aimaient » et support par rapport à l'élément qui le suit et ainsi de suite : de là la définition type du mouvement d'incidence en langue :

(4)

Tous aimaient leur façon d'animer le peuple. (Par.1-L.7)

Soit en figure explicative :

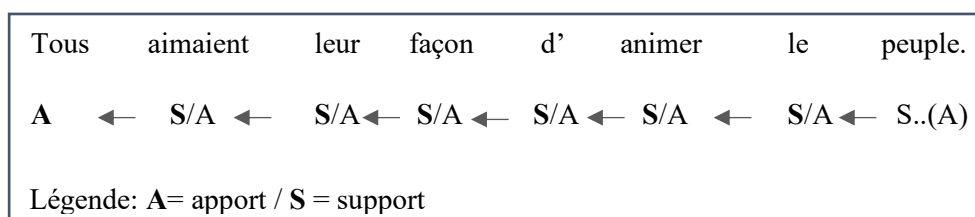


Schéma 3 – Représentation du mécanisme de l'incidence linguistique

S'agissant du deuxième type d'incidence qui est de discours, il y a un élargissement de l'assiette syntaxique du procès au temps à celui de l'évènement entier. Incidemment, celles-ci tiennent comptent les unes des autres dans le cadre discursif global qui les vectorise :

L'incidence syntaxique désigne la façon dont le mot s'appuie sur un support, tout comme l'incidence désigne la façon dont le verbe échoit au temps. Dans les deux cas, il est question de l'échéance globale d'un apport à un support.

C. Douay et D. Roulland (1990, p. 100)

Rapporter ce commentaire à l'acte de langue ou de discours qui le fonde permet de comprendre que la phrase est la conséquence d'une démonstration dont l'origine est toujours lexicale (exemple 1). Mais également, parce qu'elle relate un évènement qui est presque toujours *en/au-dedans* (exemple 2), elle sort du lexicale pour s'enrichir d'autres formes de percepts (morphologie, syntaxe, sémantique) qui ont une incidence sur sa matérialisation (pragmatique). Pour conforter ce raisonnement, cette affirmation :

L'évènement-phrase est constant. C'est l'évènement parlant. Et il parle de l'évènement relaté ou de lui-même, en position d'évènement relaté. Pour parler de l'évènement relaté, la langue emploie des unités de langage différentes, dont la différence consiste, dans l'emploi qu'en fait la phrase, à pouvoir trouver leur incidence dans ou hors le champ de ce qu'elles signifient en langue.

A. Vassant (2005, pp.53-54)

Les mots peuvent donc *assigner*², ou référer à un support, dans le champ qu'il désigne. Les mots peuvent également assigner en dehors du champ qu'ils désignent. Ils peuvent assigner à une autre assignation, d'où le mécanisme de l'incidence syntaxique. Soit en figure explicative, selon notre compréhension :

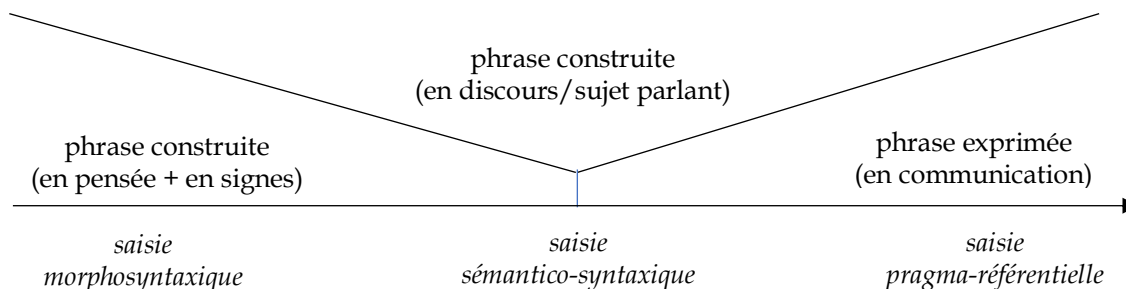


Schéma 4 : Reconfiguration discursive du tenseur binaire selon nous

La phrase, de ce qu'il en résulte, est l'unité maximale dans laquelle le mot, en tant qu'unité minimale, s'achève (saisie morphosyntaxique). Elle apparaît comme un lieu de couplage du mot avec « un référent expérientiel » (A. Boone et A. Joly, 1996, p.108), lequel lui donne une valeur d'emploi de discours ponctuelle, passagère « singulière, momentanée, non sujette théoriquement à se répéter » (G. Guillaume, 1971, p.77). C'est sa saisie sémantico-discursive. Elle est donc effectivement hétérogène. Son enracinement, par ailleurs, il ne faut pas l'oublier, est lié à la portée de son témoignage et donc au « moi regardant ». Cela veut dire que notre représentation de la langue dans le cadre d'un énoncé découle de l'expérience humaine que nous en avons (saisie pragma-référentielle). C'est ce qui explique, selon notre compréhension, qu'on ne peut réduire ces représentations à des aspects purement normatifs et descriptifs. En effet, « des éléments affectifs, fonctionnels, intentionnels, etc., [...] relèvent de la relation subjective de l'expérencier à son expérience » (M.-L. Honeste, 2005, p. 75). La représentation de la phrase prend donc en langue la forme d'un concept générique par rapport à l'exprimé, qu'est le discours. Quel serait la nature de son dynamisme selon ces aperceptions ?

2. Inventaire des structures phrastiques d'après le jeu incidentiel

En PML, l'analyse du mécanisme constructif du discours révèle deux moyens différents par lesquels l'on peut obtenir une phrase :

- La « construction au moyen d'un verbe » (C. Douay & D. Roulland, 1990, p. 141 ; G. Guillaume, 1971a, pp. 29-31 ; 1973b, p.13-15, p.20, p.22, p.187, p.191, p.205 ; 1973a, p. 144, p.145, pp.153-156 ; 1964, p.275),

² Le mot assignation est utilisé lorsque la transition du nom en puissance au nom en effet est implicite. Lorsqu'elle est explicitée, en discours, on parle de déflexivité.

- La « production d'un mouvement expressif suppléant le verbe » (C. Douay & D. Roulland, *ibid.*, p. 141, G. Guillaume, 1993).

2.1 La construction au moyen d'un verbe

Le verbe a trois (03) caractéristiques complémentaires qui assurent sa puissance constructive en syntaxe :

[Le verbe] exprime le temps à la fois par son signifié matériel et par son signifié formel. Toutefois avant de l'exprimer, il doit en offrir une représentation. C'est cette représentation architecturée qui porte le nom de chronogenèse³ [...] Il est prédicatif (comme le substantif, l'adjectif et l'adverbe) et il relève du régime d'incidence externe de premier degré (comme l'adjectif), puissancielle pour l'infinitif, effectivement pour les autres formes. », c'est en cela d'ailleurs qu'il se distingue des autres parties de discours. [...] Il est un [...] creuset incidentiel, il assure dans la phrase la cohésion des éléments constitutifs.

C. Douay & D. Roulland, (1990, pp. 195-196)

La construction au moyen d'un verbe se rapporte ainsi à tous les mécanismes qui affectent les valeurs d'emploi du verbe en discours et son incidence sur la sémiologie globale de la phrase. Elle est essentiellement syntaxique-sémantique, par référence aux trois organisateurs de la structure bitensive discursive (schéma 4). Considérons à ce titre les exemples (5), (6), (7) et (8) :

(5)

Cela *rendait* le village sans attrait. (Par.1-L7)

(6)

Minkoulou *fit* la sourde oreille. (Par.3-L37)

(7)

Mais en vérité, notre village **est** très riche en nouvelles insolites (Par.2.L20).

(8)

L'homme n'**est**-il pas sensible aux conseils ? (Par.2-LL16-17)

En (5), le verbe *rendait* réfère à deux époques, l'une passée et révolue, l'autre envisagée, (re-)espérée par rapport au moment central d'actualisation qu'est le présent. L'axe génétique/diachronique est celui de l'imparfait. Ce temps emprunte sa représentation au présent qu'il ne peut pas toutefois remonter. L'opération de sémantisation porte ici sur un évènement précis, en un temps éloigné, précisant en même temps sa valeur sur la chronogenèse du temps opératif global⁴: une action achevée dans le passé. En (6), le verbe *fit* suit la même trajectoire que le précédent, sauf que par rapport à l'imparfait, le passé simple est

³ Entendre les instants de raison par lesquels la conscience passe pour se donner une représentation d'elle-même.

⁴ C'est-à-dire des évènements décrits sur la chaîne discursive.

un temps relativement récent par rapport à celui-là. Sur la chaîne discursive, son implication est cependant différente, en ce sens qu'il permet d'introduire une action qui dure moins longtemps que celle de l'imparfait (le récit). Nous y reviendrons dans la partie suivante (section 3) qui s'intéresse aux formes des discours et leurs valeurs. En (7) et (8), comme pour les précédents exemples, la prédicativité se lit à travers la position axiale du verbe, par rapport aux groupes nominaux sujet qu'il précède : relativement au pronom démonstratif neutre *cela* en (5), aux noms *Minkoulou* et *oreille* en (6), *village* en (7). Il est également en régime d'incidence externe de 1^{er} degré par rapport à *village* en (5), *riche* en (7) et *sensible* en (8) dans une relation attributive ; et par rapport à *l'attention* en (6) dans une relation d'objectivation directe.

Pour se résumer, le mécanisme d'incidence, de par son pouvoir de regroupement, donne à chacune de ces phrases sa cohésion en lui permettant de devenir un tout homogène. Les marqueurs de cohésion touchent à la nature des rapports entre les éléments (structurellement), à la qualité des mots pouvant être présents (prédicativité) et au sens potentiel du groupe (incidence). D'après ce jeu incidentiel, la structure d'expressivité minimale se résume ainsi selon nous :

Phrase = sujet (thème) + verbe (propos) + prédicats (rhème)

2.2 La production d'un mouvement expressif suppléant le verbe

C'est le discours mais motivé par une intention de communication. En théorie, la règle est celle du principe de l'« unicité mécanique du langage » (G. Guillaume, 1973b, p.187). En tant qu'unité minimale de discours, la phrase est donc toujours un entier, ce qui explique qu'elle se construit toujours autour au moyen d'un verbe ainsi que nous l'avons vu. A partir du moment où la phrase est par nature toujours théoriquement simple⁵, toute complexification de la phrase est un mouvement expressif, c'est-à-dire une extension de la phrase principale dans une direction particulière. Pour faire simple, la PML ne reconnaît pas la phrase complexe.

Selon la théorie, l'esprit humain dans sa mécanique intuitionnelle est incapable de construire deux phrases à la fois ; ce qu'on appelle la proposition, qu'elle soit subordonnée, relative, ou coordonnée, est en fait un prolongement de la première (phrase simple, support idéal). Comme entier, seule la phrase simple existe en effet selon G. Guillaume : « Jamais, en discours, une phrase n'est, du point de vue mécanique, faite de deux phrases. Quand deux phrases font par leur jonction une phrase complexe, c'est que l'une des deux s'est – par mécanisme – intégrée à l'autre [...] ». (G. Guillaume 1973a, p.187). La production d'un mouvement expressif vient donc renforcer le verbe et implique la visée ou l'intention de communication. En fonction des contextes, la visée peut être théoriquement « de

⁵ Elle est constituée d'un sujet, d'un verbe et/ou de prédicats, rejoignant ainsi la perception classique.

puissance », « visée d'effet ou de discours », « visée expressive », « visée théologique du langage »... « visée chronogénétique » (C. Douay & D. Roulland, 1990 p. 197). En somme, concernant l'expressivité du verbe :

Dans la phrase, le verbe joue un rôle de médiation, de cohésion entre les éléments nominaux qui l'accompagnent. Il soude un ensemble sémantique et l'ancre dans le temps par rapport au moment de l'énonciation ».

C. Douay & D. Roulland, (1990, pp. 195-196)

La visée d'effet constructrice du discours est ainsi au centre de cette préoccupation et oriente l'incidence syntaxique. Elle part du principe que l'existence du verbe (procès) présuppose un sujet (apport de signification).⁶ Dans ce contexte, en tant que production d'un mouvement expressif suppléant le verbe, il s'agit de tenir compte des cas de discontinuité phrastique dans l'expression du sujet. Dans ce prolongement, les mouvements expressifs répertoriés en dehors du verbe sont : les cas *d'apposition de phrase* et les cas *d'intégration*. Les exemples (9) à (12) illustrent respectivement l'apposition de phrase (dont l'ellipse en (9) et l'inversion en (10) et (11) et (12) des variantes de l'intégration (subordination en (11) et coordination en (12) :

(09)

Cette remarque de Mbida, le fou du village, ne *retint* l'attention de personne. (Par.1-L5)

(10)

Pas grand-chose, parce que Minkoulou n'avait pas l'air très en forme. (Par.3-LL27-28)

(11a)

Il ne prisait plus de tabac ; il ne relevait plus ses pièges ; sa femme heureusement s'en chargeait ; il ne reconnaissait plus les limites de ses terres et ses jachères ; il passait des journées entières enfermées avec papa Medjo, chose qu'on n'avait pas souvent vue avant. (Par.1-LL10-13)

(11b)

Il était à la recherche de sa cousine qu'il disait mariée il ne savait où. (Par.3-L30)

(12a)

Physiquement faible, idiot de naissance, et sans souvenir du lieu où il venait, on le supporterait par charité, et ce qu'on lui donnait constituait plus une aumône qu'un salaire. (Par.3-L27-29)

(12b)

A-t-on jamais entendu pareille chose depuis que la terre existe. (Par2.L16)

En (9), il s'agit en effet d'un cas de phrase appositive. L'on y voit deux relations prédicatives qui se formalisent autour d'un même verbe/procès :

⁶ Par opposition à la visée de puissance constructrice de la langue.

- (9a) Cette remarque de Mbida < ne *retint* l'attention de personne
- (9b) Cette remarque de Mbida < le fou du village

Cette structure appositive peut être décomposable en étendant la relation d'apport à support à celle de thème à rhème. Le thème serait alors l'élément redondant tandis que le rhème serait les éléments d'après en (9a) et (9b). Deux visées de discours voisinent sur l'axe génétique ou de production de cette phrase : pour un thème 'cette remarque de Mbida' on a deux rhèmes 'ne retint l'attention » et 'le fou du village'. Dans cette construction appositive, la visée de discours s'initie puis s'arrête et reprend. L'effet initial visé est interrompu à deux reprises. Nous pensons qu'il s'agit d'agencer convenablement le mécanisme d'incidence avant de poursuivre la visée phrastique. Il s'agit d'une forme de juxtaposition sans lien, avec mise en parenthèse explicite, séparée par deux points (deux virgules) d'une proposition conjonctive complétive.

En (10), on a certes une double prédication mais le superflu est évité de manière à ne garder que l'essentiel de l'information. Il s'agit d'une phrase elliptique du sujet et du verbe ou le thème et le procès ne sont pas apparent car suggérés par le contexte. L'omission d'un ou de plusieurs éléments produit un effet de raccourci. La visée de discours prend le devant sur la visée phrastique, d'où l'impression d'incidence en attente d'intégration:

- (10a) (Cela n'était pas) < Pas grand-chose
- (10b) (Cela n'était pas) < Parce que Minkoulou n'avait pas l'air très en forme.

En (11), on a deux cas d'intégration : en (11a), il s'agit de cas d'intégration syntaxique avec des sous-phrases où les opérations de construction se reproduisent à l'identique, le secours des connecteurs serait alors le bienvenu. La visée phrastique est tout le temps interceptée jusqu'à ce que cette la phrase exprimée possède toutes les propriétés formelles de la phrase :

- (11a) Il ne prisait plus de tabac (il ne relevait plus ses pièges) (sa femme heureusement s'en chargeait) (il ne reconnaissait plus les limites de ses terres et ses jachères) (il passait des journées entières enfermées avec papa Medjo) (chose qu'on n'avait pas souvent vue avant)

En 11(b), des connecteurs phrastiques sont appelés en renfort mais l'injection de l'oralité dans le déroulement de la phrase vient bouleverser son unité. Par ailleurs, le deuxième connecteur *où* en fin de phrase laisse la visée phrastique en suspens. La visée phrastique s'initie pour permettre que s'opère le mécanisme

d'incidence. Une fois qu'il est traité conformément à la visée de discours, laquelle indique que l'exprimé n'est pas encore à son terme, la visée phrastique reprend son cours jusqu'à l'épuisement du phénomène d'intégration syntaxique. L'intégration syntaxique tient donc compte à la fois du système de la langue et de l'intégration globale des éléments mis en apposition.

(11b)

Il était à la recherche de sa cousine (*qu'*) (il disait mariée) (il ne savait)
(*où*)

En (12), la phrase inversée indique un déplacement de l'ordre syntaxique. On a l'impression que le mécanisme d'incidence est permuté en A/S parce que le thème qui était au départ support d'intégration est passé au second plan. Mais ce cas de permutation n'affecte en rien la position du thème en réalité. En (12a), on a un cas d'inversion de l'attribut. En (12b), on a un cas d'inversion du sujet mais sans point d'interrogation, ce qui ajoute l'expressivité.

(12a)

Physiquement faible > idiot de naissance > et sans souvenir du lieu où il venait,> on le supporterait par charité, et ce qu'on lui donnait constituait plus une aumône qu'un salaire.

(12b)

A-t- *>on>* jamais entendu pareille chose depuis que la terre existe.

Pour se résumer, la phrase appositive ne tient pas compte de la structure classique de la phrase ou de sa structure informationnelle. La production phrastique est détachée, elle n'est pas homogène, elle ne suit que les progrès de la visée de discours qui elle seule organise la visée phrastique. Cela ne veut pas dire que la phrase n'a pas de sens, au contraire, c'est là où le contexte entre en jeu. L'apposition existe dans la phrase sur l'axe génétique. Sur l'axe résultatif, les possibilités de l'intégration, quant à elles, permettent d'explicitier le rapport logique entre les phrases et donc de construire la macrostructure du discours. Les cas de production évoqués dans cette partie matérialisent la compétence pour le sujet à se représenter son expérience de la langue dans une forme de langue particulière, en se servant des moyens que celle-ci lui fournit, de par sa maîtrise du code linguistique. La syntaxe fait partie effectivement de la langue (syntaxe d'expression), elle fait également partie du discours (syntaxe d'expressivité) en matière de représentation énonciative. Le dynamisme de cette représentation est réparti entre apposition et intégration, car syllepse et inversion apparaissent vraisemblablement comme des saisies à mi-parcours de ces deux points respectifs. Relativement au jeu incidentiel que guide la visée, la phrase en tant que structure d'expressivité peut se résumer en une unité cohérente avec des composants satellites (mot, groupe de mots, phrase), soit selon nous :

Structure d'expressivité = Phrase (simple) + satellites (apposition, intégration)

L'intention ou la visée suppose d'après cette structure schématique que la syntaxe discursive du sujet écrivant n'obéit qu'à ses lois propres mais surtout, qu'elle oriente vers une fin qui est le bien dire dans le cas d'espèce. Ainsi, en tant qu'unité communicative propositionnelle ou textuelle, donné à lire, la finalité du discours est aussi d'être comprise dans sa globalité. Comment Quelles seraient les modalités incidentielles à prendre en compte lors de la lecture-compréhension?

3. Contraintes praxéologiques et cadre cognitif

Les problèmes fondamentaux de représentation et d'expression sont ici étudiés à travers la « cohérence » d'où il ressort, au plan de la représentation énonciative, un jeu prévisible entre le produit et l'effet produit (G. Guillaume, 1973b, pp. 32-35). Pourquoi ? Parce que diverses contraintes cognitives s'exercent sur l'aspect configurationnel du discours. Ces contraintes inscrivent la production du discours dans la logique technique de son énonciation qui est l'intégration du singulier (phrase/texte) au général (acte de discours) en successivité alternante. En toute logique, le locuteur doit donc aussi tenir compte de « l'effet de cohérence » (D. Apotheloz, 1995 ; J-P. Bronckart 1996).

3.1 La cohérence du niveau de la représentation énonciative du locuteur

G. Guillaume (1973b, p. 42) reconnaît cinq niveaux de représentation mentale successifs des faits de langage⁷: « la visibilité mentale », « la dicibilité mentale », la « dicibilité orale ou la dicibilité scripturale », « le dire effectif » et « le dit terminal ». Quelles sont les implications de chacun de ces niveaux et comment s'articulent-ils ? Chez le locuteur, cette articulation permet de voir comment les faits de langues deviennent des faits observables. En visibilité mentale on est dans le processus de pensée, la matière discursive est encore informe ; en dicibilité mentale, l'esprit est à la recherche d'une forme d'expression de contenu. Dans la dicibilité orale ou la dicibilité scripturale, la matière a trouvé une forme d'expression en langue ; au dire effectif la forme sémiologique est reconnaissable, au dit terminal, on a un acte énonciatif situé. Chez le lecteur, un message écrit qui devient un contenu de sens, passe également par ces cinq niveaux de représentation, quoique s'énonçant différemment, étapes dont rend bien compte la synthèse de M. Chuy et F. Rondelli (2010, p.84) qui relèvent : « le code de surface », « la base de texte », « le modèle de situation », « le niveau de communication » et « le type de texte ». Soit selon le tableau :

<i>faits de langage/langue</i>	Phrase/texte/discours
la visibilité mentale	le code de surface

⁷ Valable aussi pour les faits de langue.

la dicibilité mentale	la base de texte
la dicibilité orale ou la dicibilité scripturale	le modèle de situation
le dire effectif	le niveau de communication
dit terminal	le type de texte

Tableau1 : étapes de représentation dynamique de la production textuelle

Les implications au cadre discursif de ces niveaux de représentation, comme présentifié à la deuxième colonne, ont été développées par M. Chuy et F. Rondelli (2010, pp.84-85). Nous les résumons ainsi qu’il suit :

Discours	Contraintes énonciativo-cognitives
le code de surface	informations syntaxique et lexicale telles qu’apparues dans le texte
la base de texte	significations des micro- et macro-propositions textuelles (niveau de cohérence singulier vs niveau de cohérence général et développement du thème général)
le modèle de situation	micro-mondes du texte : interactions explicites (processus d’inférence et d’intégration du lecteur)
le niveau de communication	contexte pragmatique de la production textuelle (but recherché)
le type de texte	type de texte (narratif, argumentatif, descriptif, etc.) et structure narrative (« problème + résolution + morale » pour le conte ; « postulat + argument » pour le texte argumentatif, etc.)

Tableau2 : contraintes de la production de l’écrit/textuelle

Rejoignant l’idée de M. Chuy et F. Rondelli (2010), les trois premiers niveaux d’encodage textuel sus-représentés, à savoir le code de surface, la base du texte et le modèle de situation, correspondent en réalité à l’univers du locuteur. Ici, la rédaction pour le locuteur-écrivain est linéaire et sa compréhension aussi ; elle dépend des satellites des phrases qui organisent le texte en séquences.

-Le code de surface

Dans l’exemple (13), le texte-amorce implique l’idée de transformation telle qu’on le voit dans le procès qu’indique le verbe par rapport au rhème « révolution » dans la double détermination qu’apportent les noms *Ekobo* et *comportement* au thème général « changements ». Le sème de la transformation est davantage exprimé au paragraphe 2, ainsi qu’illustré en (14). L’on y voit que le déplacement de la topique de la transformation vers celle de la rumeur pour enfin l’entériner en amorce de la séquence textuelle d’après, comme il ressort de l’exemple (15) :

(13)

- (14) Les changements de comportements d'Ekobo étaient une révolution. (Par.1-L1)
La rumeur sur ce papa Ekobo qui n'était pas le bon ni le vrai persista. (Par.2-L1)
- (15) Mais en vérité, notre village est très riche en nouvelles insolites. (Par.3-L1)

-La base de texte

Ici l'on cherchera à comprendre les relations de cohérence « mise en construction » par le rédacteur à savoir:

[...] la relation de cohérence référentielle (*de qui et de quoi* parle le texte ?) ; la relation de cohérence temporelle (*quand* ont lieu les événements dont on parle ?) ; la relation de cohérence spatiale (*où* ces événements ont-ils lieu ?) ; la relation de cohérence causale (*pourquoi* ces événements ont-ils lieu ?) et, enfin, la relation de cohérence structurale (par quelle *forme* linguistique les événements sont-ils décrits dans le texte?).

Gernsbacher (1990) repris par Chuy et Rondelli, (2010, p.86)

Soit concrètement, en termes de relation de cohérence :

- référentielle : de qui et de quoi parle le texte : d'Ekobo et de sa transformation (exemples (13) et (14) ;
- temporelle : quand : on ne le sait pas exactement ;
- spatiale : où : dans un village africain, bantou, si l'on se réfère aux anthroponymes (Ekobo, Minkoulou mi Atyamelame, Na Saloma...) ;
- causale : pourquoi : de façon « insolite » (exemple (15) ;
- structurale : formes linguistiques prépondérantes : phrases satellites de type appositif (donc explicative) plus que d'inversion (interrogative).

L'information syntaxique donne donc à lire en ses combinatoires que quelqu'un (Ekobo) subit/aurait subi une transformation de comportement pour une raison qui n'est pas dite mais suggérée (la rumeur, le mystique). Une instruction sur le type de discours/texte émerge des micro-parcours (F. Rastier, 2001 ; M. Tabachnick, 2011). Lesquels parcours ont une incidence sur le modèle de situation.

-Le modèle de situation

L'analyse des marqueurs de cohésion a révélé l'existence de lieux communs discursifs ou *topoi*, de par les caractéristiques des personnages : une dimension fictive (la sorcellerie) est posée par le locuteur à la faveur du changement de comportement d'un individu appartenant à une communauté culturelle précise. C'est l'univers textuel (exemple (15)). L'ancrage étant dynamique, ce micro-univers discursif, par la représentation culturelle qu'il convoque, se pose en s'opposant à l'univers réel au sein duquel le lecteur évolue.

C'est à ce niveau que le lecteur prend le relais. Les trois premiers niveaux sus-analysés relèvent de la compréhension du locuteur-écrivain, les deux derniers niveaux relèvent par contre de la capacité de compréhension (sans qu'elle ne soit interprétative) du lecteur.

3.2 L'effet de cohérence du niveau de la lecture-compréhension

Entre l'organisation textuelle (le niveau de communication) et l'intention de communication (type de texte), il s'agit de savoir s'il y a une correspondance, si le dire terminal correspond au dire effectif, s'il lui est adapté. Pour ce faire, entre en jeu l'expérience du lecteur à savoir croiser les relations du texte au dit terminal. On ne peut pas comprendre quelque chose dont on n'a pas connaissance. Le rôle des phrases satellites dans leur rôle programmatique est ici de plein effet.

-Le niveau de communication

Selon le but recherché par le locuteur-écrivain, le modèle de situation qui posait un *topos* fictionnel est désormais croisé à une dimension réelle, celle du lecteur qui lit pour comprendre. Ces opérations énonciatives déterminent aussi des zones textuelles comme le paragraphe 2 et 3 où il y a beaucoup d'interrogations. L'on note aussi la prépondérance des phrases appositives (elliptiques ou inversées) qui perturbent beaucoup la « syntaxe résultative » (G. Guillaume, 1971a, p.218). Il en découle une impression d'hyperbate⁸ car le contraste entre les plans va jusqu'à la disproportion comme en l'exemple (16), sans jamais parvenir à une rupture de construction⁹ :

(16)

Il ne prisait plus de tabac ; il ne relevait plus ses pièges ; sa femme heureusement s'en chargeait ; il ne reconnaissait plus les limites de ses terres et ses jachères ; il passait des journées entières enfermées avec papa Medjo, chose qu'on n'avait pas souvent vue avant. (Par.1-LL10-13)

La syntaxe appositive atteste d'une forme de solidarité entre les éléments des séquences où il est fait appel à l'apposition. Il a donc une portée référentielle par rapport au sujet sémantique et permet à chaque paragraphe/séquence de se rallier à une idée principale tout en restant syntaxiquement autonome. Les phrases intégratives (coordination, juxtaposition) viennent renforcer les appositives en ajoutant à leur nature explicative. L'apposition relance constamment la phrase, crée une tension permanente entre ses limites au point où on a souvent de la peine à saisir la temporalité des événements. Toutefois, elle n'en est que plus saillante car elle crée la focalisation thématique chez le lecteur. L'organisation de l'information est ainsi de nature causale. Le texte étudié est

⁸ Figures du désordre, en l'occurrence.

⁹ Cf. anacoluthes

essentiellement caractérisant. On sort de la phrase normée pour accorder le primat à la syntaxe résultative qui oriente vers le genre discursif.

-Le type de texte

Les liens sémantiques donnés par les marqueurs entre les phrases que nous venons d'explicitier dans la syntaxe résultative permet de lire le texte sur le mode de l'argumentation. L'abondance des structures appositives tend à les faire fonctionner comme des arguments. La règle de co-référence veut que la référence sémantique à un support de signification soit ce à propos de quoi on parle. La portée de l'incidence syntaxique qui établit ainsi une relation de conséquence permet de signaler qu'il s'agit d'une seule et même situation qui se déroule, ayant un même contenu référentiel. Les connecteurs logiques sont à ce titre d'un bon renfort pour montrer la structure textuelle, ainsi que nous le voyons dans l'exemple (17) :

(17)

Les changements de comportements d'Ekobo étaient une révolution. La surprise était grande. Le village en parlait. **Mais** il y avait quelqu'un pour rire en coin. Il tint à le faire savoir (Par.1-LL1-2)

(18)

A-t-on **jamais** entendu pareille chose depuis que la terre existe. (Par.1-LL15-16)

(19)

Mais le lendemain matin, il était parti sans laisser de trace. » (Par.3-L.8)

Le niveau d'inférence de ces connecteurs dans la structure globale du texte indique que le texte est construit sur le mode du contraste (beaucoup de négation, de termes péjoratifs d'interrogation. On a donc une thématique, la contradiction dans le comportement d'Ekobo (par rapport à un moment passé de « normalité ») que le locuteur tente de démêler à la lumière de faits, pour le moins tout aussi « insolites ». La compétence de compréhension (non d'interprétation) du sujet recevant est donc utile et touche sa capacité à croiser l'univers décrit (univers linguistique) à son univers de croyance (univers référentiel). La dominante du texte étudié est donc argumentative en ce sens qu'il vise à transformer les convictions du lecteur, à bousculer ses croyances même si on voit bien que d'autres formes de discours s'y greffent (narratif, descriptif, explicatif).

Conclusion

Cette réflexion visait à montrer que la représentation énonciative n'obéit qu'à ses lois propres et que de ce fait une conception classique de la phrase ne suffisait pas à rendre compte des contraintes en dedans et hors le texte/discours. C'est pourquoi nous avons testé le bénéfice d'une analyse syntaxique attachée au mécanisme de l'incidence. Se situant dans une perspective dynamique consistant à rechercher la puissance constructrice sous l'effet construit, nous nous sommes servie de la visée en tant qu'opération de production/construction conditionnant

le discours pour comprendre comment se réalise la relation de cohérence phrastique-textuelle et communicationnelle dans l'esprit du locuteur-écrivain et du locuteur-lisant, de même que l'effet de cohérence qui résulte de cette transition. Il nous est apparu que si la conception classique de la phrase adossée à un support verbal se tient efficacement comme support de signification dans la relation référentielle, celle-ci n'est pertinente que dans les limites de la syntaxe d'expression. La portée du mécanisme d'incidence dépasse ce premier niveau et engage l'expressivité. Aussi au niveau de l'expressivité, faut-il tenir compte des satellites discursifs qui s'agrègent à la phrase simple et qui fondent la syntaxe discursive au plan résultatif, orientant la syntaxe d'expressivité vers un construit réel. Dans la continuité de la relation d'apport et de support, les phénomènes d'apposition de prédicats verbaux et d'intégration propositionnelle ont permis de voir que le mécanisme de l'incidence comme instrument de description sert bien effectivement pour saisir les phénomènes syntaxico-discursifs dans leur globalité synthétique. En analysant quelques éléments de modalisation, sans être exhaustif, nous avons pu constater que la phrase autant que le texte est une composante du discours dans l'acte de langage où il s'inscrit. La macrostructure qui se forme grâce au mécanisme d'incidence¹⁰, que sous-tend la visée de discours, fait du texte un lieu d'actualisation propositionnel. Aussi s'agit-il bien d'un réseau relationnel phrastique organisé plutôt qu'un lieu d'enchaînement d'énoncés autonomes. Ceci nous a menée vers l'étude de la cohérence et son effet, entendue comme ce qui fonde la compréhension du texte, qu'il soit production d'écrit chez le locuteur ou lecture-compréhension chez le locuteur, production du sens. Cet angle de lecture a permis d'explorer quelques cadres de vues envisageables dans l'interprétation ainsi qu'il a contribué à éclairer, bien que schématiquement, le processus de la production du discours comme unité de communication propositionnelle et textuelle. Cet angle d'approche est souvent ignoré théoriquement et méthodologiquement au profit de la cohérence centrée sur le texte ou de la cohérence centrée sur la production. D'un point de vue dynamique, la représentation de l'énoncé phrastique au plan génétique laisse voir que la visée spatiale se complète obligatoirement de la visée temporelle à un niveau singulier. Au niveau général où elle devient une unité de communication, cette combinatoire contribue à activer le texte comme combinaison de formes de discours (raconter, décrire, expliquer, argumenter). En fonction de l'intention de communication ou de l'effet visé, des formes d'expression (argumentatifs, narratifs) émergent et dans ce sillage des formes d'expressivité (métaphore). Aussi, la visée de discours guillaumienne se complète-t-elle ainsi d'une visée de

¹⁰ Grâce à son pouvoir de reliance.

communication ou d'une vision argumentative, ce qui n'est pas sans conséquence au plan théorique et méthodologique.¹¹

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel, 2005, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse des discours*, Paris, Armand Colin.
- APOTHELOZ Denis, 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- BRONCKART Jean-Paul, 1996, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme sociodiscursif*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- BOONE Annie, JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- CHUY Maria, RONDELLI Fabienne, 2010/1, « Traitement des contraintes linguistiques et cognitives dans la construction de la cohérence textuelle », *Langages*, n° 177, Armand Colin, ISSN 0458-726X, ISBN 9782200926137, pages 83 à 111. <https://www.cairn.info/revue-langages-2010-1-page-83.htm> consulté le 15/08/2020 à 10:00
- COMBETTES Bernard, ADAM Jean-Michel, MAINGUENEAU Dominique, MOIRAND Sandrine, 2006, « Textes/Discours et co(n)textes, Entretiens », *Pratiques* 129/130, pp.20-49.
- DOUAY Catherine, ROULLAND Daniel, 1990, *Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage. Les mots de Gustave Guillaume*, Presses universitaires de Rennes 2 et Laboratoire du CERLICO, Rennes.
- ECO Umberto, 1985, *Lector in Fabula. Le rôle du lecteur*, Paris, Grasset.
- GAUTIER Antoine, 2008, « Phrase et discontinuité syntaxique en psychomécanique », *L'Information Grammaticale*, N. 116, pp. 20-24, doi : 10.3406/igram.2008.3943 http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2008_num_116_1_3943. Document généré le 15/12/2015.
- GUILLAUME Gustave, 2003, *Prolégomènes à la linguistique structurale*, éd. R. Valin, Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1993, *Temps et verbe*, Paris, Honoré Champion (1re éd. 1929).
- GUILLAUME Gustave, 1991, *Leçons de linguistique 10, 1943-1944, série A*, Québec/Lille, Presses de l'Université Laval/Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME Gustave, 1973b, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, (Recueils de textes inédits préparés sous la collaboration de Roch Valin), Québec, Presses de l'Université Laval, Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME Gustave, 1973a, *Leçons de linguistique, de Gustave Guillaume, 1948-49, série C*, Grammaire particulière du français et grammaire générale IV,

¹¹ Voire à cet effet notre contribution en cours : « Phrase et effecton dans *Evu Sorcier* (2009) de François Bingono Bingono », *Akofena Revue scientifique des Sciences du langage, Lettres, Langues & Communication*, N°003, Vol 1, 2021, Jean Claude Dodo & Allou Serge Yannick Allou (dir.), (à paraître)

- publiées par Roch Valin, Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris.
- GUILLAUME Gustave, 1971a, *Leçons de linguistique, de Gustave Guillaume, 1948-49, série B, Psycho-systématique du langage - Principes, méthodes et applications I*, publiées par Roch Valin, Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris.
- GUILLAUME Gustave, 1964, *Langage et science du langage* (recueil posthume d'articles parus entre 1933 et 1958), Paris, Nizet, Québec, Presses de l'Université Laval.
- HONESTE Marie Luce, 2005, « La théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement de la théorie guillaumienne ? » *Langue française*, n°147, *La langue française au prisme de la psychomécanique du langage. Héritages, hypothèses et controverses*, pp. 68-83; doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.2005.6863> https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2005_num_147_1_6863. Fichier pdf généré le 13/09/2018.
- LE FLEM Claude-Daniel, « Réalité et fiction du temps opératif en psychomécanique », *Revue québécoise de linguistique*, 17 (1), 1988, 107-135. <https://doi.org/10.7202/602616ar>
- MANDOU AYIWOUO Faty-Myriam, « Phrase et effection dans *Evu Sorcier* (2009) de François Bingono Bingono », *Akofena Revue scientifique des Sciences du langage, Lettres, Langues & Communication*, N°003, Vol 1, 2021, Jean Claude Dodo & Allou Serge Yannick Allou (dir.) (à paraître)
- MARISCAL Vincent, BUNTE Patricia, *Temps opératif et construction du sens : une approche psychomécanique*. (2008) 46 pages.
- RAEMDONCK Dan Van, 2010/1, « La rection verbale à l'aune de l'incidence : l'incidence autour et alentour du verbe », *Travaux de linguistique* (n° 60), pp. 45-64, consulté le 29 avril 2020.
- RASTIER François, 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris : Presses Universitaires de France.
- SOUTET Olivier, 2005, « Peut-on représenter la chronogenèse sur le tenseur binaire radical », *Langue française*, n°147. *La langue française au prisme de la psychomécanique du langage. Héritages, hypothèses et controverses*, pp. 19-39.
- TABACHNICK Moshé, 2011, *Psychomécanique du langage et sémiotique du texte littéraire*, Presses Universitaires Européennes, Saarbrücken.
- TOLLIS Francis, 2008, « La linguistique de Gustave Guillaume : de l'opérativité à la socio-opérativité ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 51 | mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 30 avril 2019. URL: <http://journals.openedition.org/praxématique/1073>
- TOLLIS Francis, 2016, « Variations de l'écriture et diversité typologique : l'approche du vocable chez Gustave Guillaume à la lumière de sa théorie des intégrales constitutives du langage », *Dossiers d'HEL, SHESL, Écriture(s) et représentations du langage et des langues*, 9, pp.81-97. fhal-01304817f

- TOUSSAINT Maurice, 1983. « Du temps et de l'énonciation », *Langages*, 18^e année, n°70, *La mise en discours*, pp. 107-126; doi: <https://doi.org/10.3406/lgge.1983.1156>.
https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1983_num_18_70_1156. Fichier pdf généré le 02/05/2018
- VALIN Roch, 1997, *Le langage au prisme de la science. Essai d'épistémogénèse*, Publications du Fonds Gustave Guillaume, Les Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris.
- VASSANT Annette, 2005, « Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un et la théorie de l'incidence de Gustave Guillaume », *Langue française*, n°147. *La langue française au prisme de la psychomécanique du langage. Héritages, hypothèses et controverses*, Larousse, pp. 40-67.
- VASSANT Annette, 1991, « Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne : incidence et parties du discours », *L'Information Grammaticale*, N. 50, pp. 24-29; doi : 10.3406/igram.1991.3249 http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1991_num_50_1_3249. Document généré le 27/09/2015.